



Vivre à Malbosc demain

MUNICIPALES DE MARS 2008

PROGRAMME POUR VIVRE A MALBOSC DEMAIN

Préambule : ce programme a été élaboré avec vous et dans la concertation, il sera le fil conducteur de notre gestion de la commune pour les six années à venir, si nous sommes élus. Nous présenterons un bilan d'étape annuel en réunion publique chaque mois de janvier.

Notre volonté :

Défendre une conception de l'intérêt général qui aille au-delà de la simple synthèse entre intérêts particuliers ou de l'arbitrage entre intérêts publics, géographiques ou sectoriels.

Travailler avec ce souci de l'intérêt général qui implique la capacité pour chacun de prendre de la distance avec ses propres intérêts, en étant particulièrement attentif à garantir une conciliation

rigoureuse entre les droits des individus et les exigences de l'intérêt général, et ce, dans la transparence et une confrontation impartiale des intérêts.

Travailler pour le bien de notre commune de Malbosc et de ses habitants dans un esprit positif de solidarité, de sociabilité et d'écoute.

Notre action :

gérer et développer l'existant ; susciter, soutenir, guider toutes initiatives utiles.

Nos outils :

le Conseil Municipal pour décider, les Commissions pour préparer,

Chaque élu présidera une Commission à laquelle les habitants qui le veulent participeront activement. Le but des Commissions est, dans un esprit de large concertation et de grande écoute, de réaliser un travail préparatoire de faisabilité et de mise en cohérence des projets et des dossiers soumis à décision du Conseil Municipal.

Les thèmes de commission correspondront aux perspectives de réalisation décrites dans le programme.

les permanences pour dialoguer

Le Maire et chaque élu seront à disposition des habitants lors de permanences ou sur rendez-vous

le Bulletin Municipal pour communiquer,

un Bulletin Municipal plus fréquent pouvant être enrichi d'articles consacrés aux perspectives de développement de la commune et aux aides possibles

la représentation de la commune à l'extérieur pour optimiser les financements et les projets,

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Info routes de l'Ardèche (Internet, ADSL), Communauté de Communes, Conseils Général et Régional, Etat, Europe.

le point annuel de mandature pour évaluer le travail réalisé

Perspectives de réalisations

Aménagement du territoire communal

Poursuivre l'aménagement de la commune, après inventaire des réalisations et des besoins, avec, en plus de la question des routes et des accès, un effort particulier sur les **réseaux** pour tous les hameaux concernés :

- **Eau** : en zone d'habitation, l'accès à une adduction publique doit être possible et sera étudié. Le droit à **une adduction d'eau publique** et les conditions de mise en œuvre de ce principe seront étudiées, en évitant partout où c'est possible les délégations de service public.
- **Assainissement** : dans les hameaux, de nombreuses maisons n'ont pas de terrain susceptible de recevoir un épandage ce qui crée des pollutions et stérilise les possibilités de réhabilitation. D'où la nécessité d'une mise à l'étude de solutions collectives d'assainissement, (*lagunage, phyto-épuration*) et d'envisager progressivement leur mise en œuvre. La réflexion s'enrichira d'une information sur des solutions alternatives de développement durable (*toilettes sèches, ...*).
- **Electricité, téléphone, accès à Internet** : recherche des solutions techniques pour en améliorer la fourniture.
- **Voies communales et chemins cadastrés** : travaux d'entretien et de prévention, protection.

L'intercommunalité

La fusion des Communauté de communes du Pays des Vans et de Jalès est en route. Quelle y sera la place de la commune de Malbosc ? C'est à nous d'aller de l'avant en définissant ce que nous pouvons apporter de spécifique et ce que nous devons exiger. Cela doit être rapidement l'objet des travaux d'une commission communale.

Gestion budgétaire

Assurer une saine **gestion des finances publiques** de la Commune, maîtriser le budget de fonctionnement et d'investissement, solliciter et optimiser les financements extérieurs pour les projets d'aménagement et de développement.

Habitat et Patrimoine

Affronter le problème du **logement** en travaillant à l'amélioration de la carte communale et en encadrant davantage les constructions en termes d'aspect extérieur. Inciter les propriétaires à développer la location à l'année et à créer des chambres d'hôtes ou des gîtes. Créer du logement social à un rythme à définir entre les différents partenaires sociaux et la Municipalité pour permettre à des familles nouvelles de s'installer.

Valoriser notre patrimoine communal historique (Castellas, vieil Abeau, ponts, voie romaine), mais aussi les sentiers, chemins, drailles et calades, la culture en terrasse et les systèmes d'irrigation, botanique (pins de Salzman, Chataignes et autres espèces végétales typiques) mais aussi dans les domaines tels que la géologie, la faune, l'art culinaire, l'hydrologie.

Education et solidarités

Créer les conditions pour que perdure **l'école de Malbosc** et veiller au maintien des effectifs en tenant compte des besoins (travaux d'entretien des bâtiments, transports scolaires, cantine...),

Faire évoluer le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vers d'autres fonctions en élargissant ses objectifs ainsi que ses actions (insertion par l'économie des personnes dans la précarité, aide ponctuelle, actions en direction des personnes âgées : mobilité, réseaux d'aide...)...

Activité économique

Aider à la mise en œuvre de projets de **développements agricoles**. Les produits de la culture, de l'élevage doivent être valorisés. Un projet de mini-coopérative et de label « produit de Malbosc » peut être étudié et le cas échéant développé.

La licence IV nécessaire au maintien de la convivialité et à l'accueil des touristes, elle doit normalement rester dans la commune. Il faudra peut-être s'inspirer de l'exemple communal d'Aujac, si une solution privée ne peut être trouvée.

Travailler « d'arrache pied » au **développement économique** avec l'idée de développement durable. La filière bois et les énergies renouvelables ouvrent des perspectives nouvelles qu'il faut étudier et soutenir. L'artisanat, déjà présent, doit être renforcé. Un projet de commerce d'appoint peut se concevoir.

Une commission « création d'activité » sera mise en place pour l'étude et la mise en œuvre de projets après démonstration de faisabilité. Malbosc n'a pas vocation à devenir exclusivement un village de « résidences secondaires ».

Convivialité, Culture et Tourisme

L'étalement de la période touristique, le développement du tourisme de randonnées pédestres, les projets actuels de la commune sur le site des Cabusselades (abri randonneurs, panneaux d'exposition, théâtre de verdure) invitent à multiplier des offres d'accueil (points pique-nique, gîtes d'étapes, gîtes communaux, locations privées...) et à recenser les richesses patrimoniales et les productions de la commune.

Ce développement touristique doit cependant rester compatible avec la taille, la personnalité, les possibilités de la commune, sans la défigurer, ni créer des équipements disproportionnés et coûteux. Il s'agit d'apporter un complément de revenus à la commune et aux habitants de Malbosc qui souhaitent ou peuvent s'engager dans cette voie.

*Développer la **convivialité** en favorisant : les rencontres entre hameaux et les occasions de fêtes, la mise en place d'événements culturels et artistiques,*

**POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROGRAMME
VOTEZ DES LE 9 MARS POUR L'ENSEMBLE DES CANDIDATS
DE LA LISTE « Vivre à Malbosc demain »**